



Le club de football UMS de Loum demande la suspension de Samuel Eto'o pour 6 ans, suite à son contrat avec 1Xbet.

Dans une plainte déposée ce lundi auprès de la commission d'éthique de la FECAFOOT pour les motifs de "Conflict d'intérêt, participation à des paris, jeux d'argent en relation avec des matchs de football et rôle actif ou passif dans 1Xbet une société qui encourage, communique, organise ou gère des paris sportifs et jeux d'argent", l'Union des Mouvements Sportifs de Loum demande à la commission d'éthique d'ouvrir une procédure afin d'appliquer le règlement contre Samuel Eto'o, En appliquant la sanction « d'interdiction d'exercer toute activité relative au football pendant 6 ans », tel qu'indiqué dans les articles 6 et 8 du code d'éthique de la FECAFOOT.

L'UMS a tenu à informer le Ministre des sports et de l'éducation physique du Cameroun, ainsi que la CAF et la FIFA.

[Lire -Ambassadeur de 1XBET : Samuel Eto'o serait visé par une enquête de la FIFA. RMC crève l'abcès !](#)